

SDIS 60

L'Oise s'est dotée d'un Service départemental d'incendie et de secours (**SDIS**) qui regroupe 42 centres de secours et leurs sapeurs-pompiers à travers le département. Il est chargé d'assurer la prévention, la protection et le secours des personnes, des biens et de l'environnement.

En soutien aux **soldats du feu qui veillent sur les habitants de l'Oise** , le Conseil départemental s'est engagé dans un

[Plan Casernes](#)

qui vise à rénover ou à reconstruire les casernes du département.

Par celui-ci, le Conseil départemental de l'Oise a décidé d'augmenter l'enveloppe allouée aux sapeurs-pompiers pour réaliser des investissements importants dans les casernes.

LA GESTION DU SDIS DE L'OISE

Le Service départemental d'incendie et de secours (**SDIS**) est, depuis la loi du 3 mai 1996, un établissement public et administratif autonome géré par un Conseil d'administration composé de :

- > 13 conseillers départementaux,
- > 14 représentants des communes et des établissements publics de coopération intercommunale,
- > 6 représentants des sapeurs-pompiers.

Il est placé sous l'autorité d'une double tutelle, celle du président du Conseil d'administration, et celle du Préfet. La direction et son centre de traitement sont situés à Beauvais.

LES MISSIONS DU SDIS

- > La protection des biens, des personnes et de l'environnement,
- > Les secours d'urgence aux personnes victimes d'accident, de sinistre ou de catastrophe et leur évacuation,
- > La prévention et l'évaluation des risques de sécurité civile,
- > La préparation des mesures de sauvegarde et l'organisation des moyens de secours.

DEVENEZ SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES, POURQUOI PAS VOUS ?

Vous avez envie de **vous sentir utile** ? Vous souhaitez **exercer une activité riche et palpitante** ? Vous aimez le **dépassement de soi** ? Vous avez à cœur **d'aider les autres** ?

LE DÉPARTEMENT RECRUTE

DES SAPEURS-POMPIERS *volontaires*



Jeanne
32 ans
Monitrice
d'auto-école

POURQUOI
PAS VOUS ?



LE DÉPARTEMENT DE L'OISE MANQUE DE SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES

Chaque volontaire a son rôle à jouer dans l'organisation des secours en France. Il permet d'assurer des interventions rapides et efficaces tout en participant à l'ensemble des missions des services d'incendie et de secours.

Les sapeurs-pompiers volontaires, qui perçoivent une gratification pour leur engagement, **oeuvrent aux côtés des pompiers professionnels**, participent pleinement aux interventions et à l'ensemble des missions dans les **42 Centres de secours de l'Oise**.

2580 sapeurs-pompiers volontaires évoluent, dans l'Oise, au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS). Et plus de 200 000, en France, à rendre service à la communauté tout en exerçant leur activité professionnelle, en parallèle.

Vous souhaitez en savoir plus ?

Rendez-vous sur le site du SDIS60 (<https://www.sdis60.fr/devenir-sapeurs-pompiers/>)



VOUS SOUHAITEZ VOUS ENGAGER ?

POSTULEZ EN LIGNE 

<https://www.sdis60.fr/recrutement-spv/>

VOUS AVEZ ENTRE 13 ET 14 ANS ET VOUS SOUHAITEZ DEVENIR JEUNE SAPEUR-POMPIER ?

LE DÉPARTEMENT RECRUTE

DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS
volontaires



Suivez une formation passionnante tout au long de votre année scolaire les mercredis et/ou samedis et rejoignez plus de 30 000 filles et garçons qui ont déjà rejoint les rangs des jeunes sapeurs-pompiers.

Vous souhaitez vous engager ? Retrouvez

[le formulaire en ligne de recrutement en cliquant ici \(https://www.sdis60.fr/recrutement-jsp/\)](https://www.sdis60.fr/recrutement-jsp/)

Si vous souhaitez d'abord en savoir plus,

[rendez vous sur le site du SDIS60 \(https://www.sdis60.fr/devenez-jeune-sapeurs-pompier/\)](https://www.sdis60.fr/devenez-jeune-sapeurs-pompier/)